



## CHOC DES SAVOIRS : LE DÉLIRE CONTINUE

### ► Communiqué de presse

Le **SNALC** tire la sonnette d'alarme suite aux annonces « choc des savoirs » faites aujourd'hui, et qui vont concerner primaire, collège et lycée.

Alors que la crise des recrutements perdure, que le ministère a une fois encore rallongé la période d'inscription aux concours du second degré, que la gestion des ressources humaines et le niveau de rémunération sont dans des états critiques, le ministère continue de faire mumuse avec le pédagogique. Le choc des savoirs, ce n'est clairement pas le sens des priorités.

Ainsi, une nouvelle usine à gaz est annoncée en 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> pour la rentrée prochaine. Avec des postes sortis du chapeau, il faudra faire des groupes sur une heure du temps actuellement dévolu à l'enseignement du français et des mathématiques. Non, l'heure ne vient pas en plus : il faudra gérer le programme avec deux modalités d'enseignement différentes et souvent deux professeurs différents chaque semaine. Pour le reste, c'est du pacte pour proposer des devoirs faits et des stages de remédiation. Alors que le gouvernement a tiré le signal d'alarme sur le budget de l'État, on trouve encore moyen de balancer des sous dans le pacte ou dans l'achat par l'État de manuels (labellisés) de CP et de CE1.

Autre niveau, autre usine à gaz : une épreuve anticipée de mathématiques doit voir le jour pour le bac général et technologique 2026, y compris pour les élèves faisant la spécialité (ces derniers ayant un sujet différent). Comme si le bac Blanquer n'était pas assez incompréhensible en l'état, on rajoute une couche de complexité, on crée une différence entre la spécialité mathématiques et toutes les autres spécialités — qui n'ont pas d'épreuve en fin de première — et on prépare aux collègues de mathématiques des quantités astronomiques de copies à corriger. Rien en revanche sur les améliorations de l'épreuve de français demandées par le **SNALC**, qui ne coûtaient pourtant rien, elles.

Enfin, ce n'est pas la cohérence qui étouffe la ministre. Alors qu'elle nous disait il y a quelques semaines qu'on attendrait de voir les résultats de sa politique avant de décider de rendre ou non le DNB obligatoire pour le passage direct en seconde, elle annonce dès à présent que ce sera pour 2027. Le **SNALC** rappelle que le ministère n'a toujours pas été en mesure de lui expliquer comment on affectait plusieurs dizaines de milliers d'élèves sur des résultats d'examen qui tombent en juillet.

Le **SNALC** indique que les premiers résultats de son enquête en cours montrent que les groupes de 6<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup> sont très majoritairement rejetés. Nous invitons tous les collègues de collège à continuer d'y répondre pour que la parole soit rendue aux personnels. Nous dénonçons un ministère aveugle au champ de ruines qui l'entoure, et qui poursuit immanquablement et mécaniquement sa politique, sans jamais s'intéresser à son impact sur les collègues. Le préavis de grève du **SNALC** et de l'intersyndicale est donc plus que jamais d'actualité.

Paris, le 12 novembre 2024

Contact :  
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [jr.girard@snalc.fr](mailto:jr.girard@snalc.fr)